

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/45/SPCG accordant à M. Moskos Basile, la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti-Boulaos.

n° 65/45/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 mars 1965

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro
1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Moskos (Basile), entre-preneur, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti-Boulaos, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 517.